



## Faible renouvellement du tissu productif insulaire

**E**n Corse, le nombre d'établissements progresse de 4 % par an entre 2008 et 2013, soit une hausse parmi les plus élevées des régions françaises. Le tissu productif insulaire est toutefois plus stable qu'ailleurs, avec des mouvements d'établissements (apparitions et disparitions) moins marqués qu'au niveau national.

Ce renouvellement contribue pour moitié à la croissance de l'emploi salarié, l'autre moitié résultant des variations d'effectifs des établissements pérennes. L'emploi augmente au final de 1,8 % par an, en dépit d'une période marquée par la crise.

Marie-Pierre Nicolai, Insee

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Corse compte 32 000 établissements exerçant une activité marchande hors agriculture. Depuis 2008, leur nombre a augmenté de 4 % en moyenne par an, contre 3,5 % au niveau national. Cette évolution, stable depuis 2003, place la Corse parmi les quatre régions françaises où le nombre d'établissements progresse le plus, après la Réunion et la Guyane et au même niveau que l'Île-de-France.

Toutefois, le tissu productif insulaire se renouvelle moins que dans les autres régions. Entre 2008 et 2013, 5 500 établissements sont apparus en moyenne chaque année (19 % du stock contre 21 % au niveau national) et 4 400 ont disparu (15 % contre 17 %). La somme de ces entrées et sorties (9 900 établissements) aboutit à un taux de renouvellement annuel moyen de 34 %. Inférieur de 4 points au taux national, il situe la Corse au 22<sup>e</sup> rang des 26 régions françaises. Il est comparable à ceux de Bourgogne et du Limousin, et se démarque nettement de ceux, les plus élevés, des autres régions méditerranéennes.

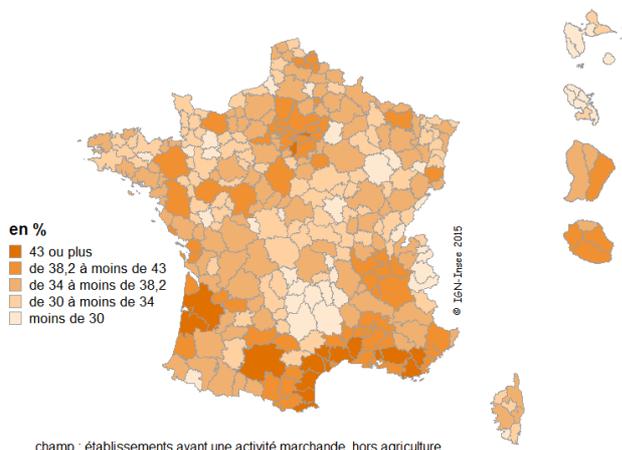
Par rapport à la période 2003-2007, le taux de renouvellement des établissements insulaires a progressé de 8,5 points. Cette évolution, à peine plus marquée que la tendance nationale, résulte de la croissance du taux de sortie et du taux d'entrée, ce dernier étant porté, comme ailleurs, par le statut de l'auto-entrepreneur mis en place en 2009.

### Renouvellement marqué dans la construction et les services de soutien aux entreprises

Entre 2008 et 2013, le renouvellement des établissements est particulièrement élevé dans la construction, les activités de soutien aux entreprises et l'énergie.

### Le tissu productif corse se renouvelle moins qu'ailleurs

Taux de renouvellement des établissements par zone d'emploi entre 2008 et 2013



### Fort renouvellement des établissements dans la construction

Renouvellement annuel des établissements entre 2008 et 2013 par secteur d'activité (en %)

	Taux de renouvellement 2008-2013	Taux d'entrée 2008-2013	Taux de sortie 2008-2013	Stock 2013
<b>Corse</b>	<b>34,0</b>	<b>19,0</b>	<b>15,0</b>	<b>32 010</b>
Dont :				
Construction	45,6	25,1	20,6	5 220
Industries, énergie, eau, gestion des déchets	43,6	30,9	12,7	480
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	41,6	24,6	17,0	4 320
Commerce, réparation d'automobiles	29,7	16,2	13,5	6 580
Hébergement et restauration	26,8	15,0	11,9	4 020
Transports et entreposage	18,3	9,8	8,4	790
Adm publique, enseignement, santé, action sociale	32,4	18,9	13,5	3 390
<b>France</b>	<b>38,2</b>	<b>20,9</b>	<b>17,4</b>	<b>4 191 690</b>

Source : Insee, REE et Clap.

Dans la construction, les taux de sortie et d'entrée sont parmi les plus élevés. Le renouvellement s'amplifie par rapport à 2003-2007 en raison d'une augmentation du nombre de sorties. Ainsi, avec un solde positif de 1 000 établissements sur la période, la croissance du stock diminue de moitié par rapport à la période précédente (25 % contre 47 %).

Le rachat par EDF de production d'électricité a fortement contribué au développement du secteur énergétique. Le succès, plus marqué en Corse, des équipements photovoltaïques a généré une forte hausse du stock d'établissements sans pour autant créer de l'emploi. L'importance de l'écart entre les taux d'entrée et de sortie (31 % contre 13 %) aboutit à une progression du nombre d'établissements de 18 %. Toutefois, elle ne contribue que faiblement à la croissance de l'ensemble des établissements (5 %).

Dans le soutien aux entreprises, le renouvellement est porté par de nombreuses entrées. Ainsi, le nombre d'établissements progresse fortement (+ 43 %). Ces nouveaux établissements représentent un quart de la croissance du stock, alors que ce secteur ne regroupe que 13,5 % des établissements insulaires.

### Les établissements pérennes créent moins d'emplois depuis 2008

Le renouvellement du tissu productif crée des mouvements d'emploi. Les établissements pérennes aussi, créent ou détruisent de l'emploi. La somme de tous ces mouvements, appelée réallocations d'emplois, représente 17 000 postes, soit 29 % des effectifs. Le solde des créations et pertes correspond à la croissance de l'emploi salarié marchand.

Entre 2008 et 2013, ce dernier progresse de 1,8 % par an. L'économie régionale, très tertiaisée, a amorti les effets de la crise : la progression de l'emploi a ralenti de façon moins marquée que sur le continent. Entre 2003 et 2007, l'évolution annuelle, supérieure d'un point, était alors imputable aux deux tiers à la croissance des établissements pérennes (1,9 %) et au tiers au renouvellement du tissu productif (0,9 %). De 2008 à 2013, la croissance de l'emploi s'explique autant par le renouvellement du tissu productif (1 %) que par les variations de postes dans les établissements pérennes (0,8 %).

Les secteurs dont l'évolution de l'emploi est exclusivement imputable au solde positif des créations-disparitions sont concentrés dans le tertiaire. C'est le cas du commerce et de l'hébergement-restauration. Dans le transport, ce solde compense même une baisse de l'emploi dans les établissements pérennes. Le solde des créations et disparitions contribue aussi aux deux-tiers de la croissance enregistrée dans le secteur de l'action sociale. En revanche, les établissements existants portent la croissance de l'emploi dans la construction, les activités administratives et de soutien aux entreprises et, dans une moindre mesure, le secteur énergétique. ■

### 17 000 emplois salariés sont réalloués chaque année en Corse

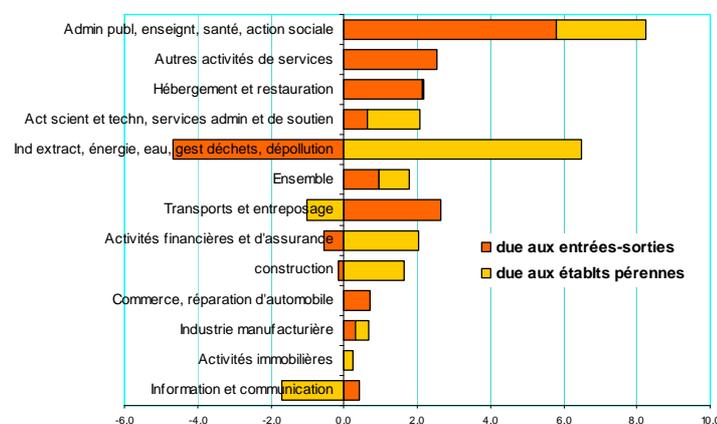
Réallocation des emplois salariés en Corse entre les 1<sup>er</sup> janvier 2008 et 2013

	Nombre d'emplois salariés par an	Part dans le total des emplois salariés en début d'année (en %)
<b>Salariés en début d'année</b>	<b>57 130</b>	<b>100,0</b>
<b>Mouvements d'établissements</b>	<b>6 070</b>	<b>10,6</b>
Entrées	3 310	5,8
Sorties	2 760	4,8
Solde	550	1,0
<b>Établissements pérennes</b>	<b>10 670</b>	<b>18,7</b>
En croissance	5 570	9,7
En déclin	5 100	8,9
Solde	470	0,8
<b>Ensemble des réallocations</b>	<b>16 740</b>	<b>29,3</b>
Créations	8 880	15,5
Disparitions	7 860	13,8
Solde	1 020	1,8
<b>Salariés en fin d'année</b>	<b>58 150</b>	<b>101,8</b>

Source : Insee, REE et Clap.

### Le renouvellement du tissu productif crée autant d'emplois que les établissements pérennes

Evolution annuelle moyenne des emplois salariés par secteur d'activité en Corse entre 2008 et 2013 (en %)



Source : Insee, REE et Clap.

### Définitions

L'étude porte sur les établissements marchands non agricoles, employeurs ou non. Les établissements des auto-entrepreneurs sont compris.

Les entrées d'établissements sont les créations, transferts entrants, réactivations et reprises. Les sorties sont les cessations, transferts sortants et cessions. Les établissements pérennes sont ceux qui ne font pas l'objet d'entrée ou de sortie.

Le renouvellement des établissements mesure l'ensemble des entrées et sorties.

Les créations et suppressions d'emplois sont mesurées en comparant les effectifs salariés des établissements en début et en fin d'année.

La réallocation des emplois somme l'ensemble des effectifs des établissements entrants ou sortants sur le territoire. Sont également ajoutés les augmentations et les diminutions d'effectifs des établissements pérennes (dits en croissance ou en déclin).

L'emploi utilisé est l'emploi salarié des établissements, au 31 décembre ou au 1<sup>er</sup> janvier selon les cas. Il est en « personnes physiques » au sens où un salarié compte pour un, même s'il est à temps partiel.

**Insee Corse**  
Résidence du Cardo  
rue des Magnolias  
CS 70 907  
20700 Ajaccio Cedex 9

**Directeur de la publication :**  
Alain Tempier

**Rédactrice en chef :**  
Angela Tirroli

ISSN : 2268-1493

@Insee 2015

### Pour en savoir plus :

- « Un tiers du tissu local productif se renouvelle chaque année », Insee Première n°1551, mai 2015

